



N° 13 616*01

DEMANDE DE DÉROGATION

POUR LA CAPTURE OU L'ENLÈVEMENT * LA DESTRUCTION * LA PERTURBATION INTENTIONNELLE *

DE SPÉCIMENS D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES

* cocher la case correspondant à l'opération faisant l'objet de la demande

Titre I du livre IV du code de l'environnement

Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations
définies au 4° de l'article L. 411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ

Nom et Prénom :

ou Dénomination (pour les personnes morales) : Association Bretagne Vivante - SEPNB

Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) :

Adresse : N° 19 Rue de Gouesnou BP. 62132

Commune BREST CEDEX 2

Code postal 29221

Nature des activités : Association de protection de la nature en Bretagne

Qualification :

Le descriptif complet se trouve détaillé dans la note jointe.

B. QUELS SONT LES SPÉCIMENS CONCERNÉS PAR L'OPÉRATION

| Nom scientifique Nom commun | Quantité | Description (1) |
|--|----------|---|
| B1 <i>Margaritifera margaritifera</i> Moule perlière d'eau douce ou mulette perlière | | Individus vivants Glochidies (larves) Coquilles vides |
| B2 | | |
| B3 | | |
| B4 | | |
| B5 | | |

Le descriptif complet se trouve détaillé dans la note jointe.

(1) nature des spécimens, sexe, signes particuliers

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE L'OPÉRATION *

| | | | |
|---------------------------------------|-------------------------------------|---------------------------------------|-------------------------------------|
| Protection de la faune ou de la flore | <input checked="" type="checkbox"/> | Prévention de dommages aux cultures | <input type="checkbox"/> |
| Sauvetage de spécimens | <input checked="" type="checkbox"/> | Prévention de dommages aux forêts | <input type="checkbox"/> |
| Conservation des habitats | <input type="checkbox"/> | Prévention de dommages aux eaux | <input type="checkbox"/> |
| Inventaire de population | <input checked="" type="checkbox"/> | Prévention de dommages à la propriété | <input type="checkbox"/> |
| Etude écoéthologique | <input type="checkbox"/> | Protection de la santé publique | <input type="checkbox"/> |
| Etude génétique ou biométrique | <input checked="" type="checkbox"/> | Protection de la sécurité publique | <input type="checkbox"/> |
| Etude scientifique autre | <input checked="" type="checkbox"/> | Motif d'intérêt public majeur | <input type="checkbox"/> |
| Prévention de dommages à l'élevage | <input type="checkbox"/> | Détention en petites quantités | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Prévention de dommages aux pêcheries | <input type="checkbox"/> | Autres | <input checked="" type="checkbox"/> |

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : programmes de sauvegarde de la mulette perlière en Bretagne : Plan régional d'actions

Le descriptif complet se trouve détaillé dans la note jointe.

D. QUELLES SONT LES MODALITÉS ET LES TECHNIQUES DE L'OPÉRATION

(renseigner l'une des rubriques suivantes en fonction de l'opération considérée)

D1. CAPTURE OU ENLÈVEMENT *

Capture définitive Préciser la destination des animaux capturés :

capture et détention des coquilles vides observées

Capture temporaire avec relâcher sur place avec relâcher différé

S'il y a lieu, préciser les conditions de conservation des animaux avant le relâcher :

conservation dans l'eau de la rivière dans des conditions respectant leurs exigences physico-chimiques

Le descriptif complet se trouve détaillé dans la note jointe.

S'il y a lieu, préciser la date, le lieu et les conditions de relâcher :

Capture manuelle Capture au filet
 Capture avec époussette Pièges Préciser :

Autres moyens de capture Préciser :

Utilisation de sources lumineuses Préciser :

Utilisation d'émissions sonores Préciser :

Modalités de marquage des animaux (description et justification) :

marquage possible des coquilles des individus vivants à l'aide de marques colorées et numérotées

Le descriptif complet se trouve détaillé dans la note jointe

D2. DESTRUCTION *

Destruction des nids Préciser :

Destruction des œufs Préciser :

Destruction des animaux Par animaux prédateurs Préciser :

Par pièges létaux Préciser :

Par capture et euthanasie Préciser :

Par armes de chasse Préciser :

Autres moyens de destruction Préciser :

Suite sur papier libre

D3. PERTURBATION INTENTIONNELLE *

Utilisation d'animaux sauvages prédateurs Préciser :

Utilisation d'animaux domestiques Préciser :

Utilisation de sources lumineuses Préciser :

Utilisation d'émissions sonores Préciser :

Utilisation de moyens pyrotechniques Préciser :

Utilisation d'armes de tir Préciser :

Utilisation d'autres moyens de perturbation intentionnelle Préciser :

Suite sur papier libre

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGÉES DE L'OPÉRATION *

Formation initiale en biologie animale Préciser : Les opérations sont réalisées par les salariés qualifiés de Bretagne Vivante,
 Formation continue en biologie animale Préciser : de la Fédération de pêche du Finistère

Le descriptif complet se trouve détaillé dans la note jointe iser :

F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE L'OPÉRATION

Préciser la période : Durée de mise en œuvre du Plan régional d'action "Mulette",
 ou la date : soit du 1er septembre 2016 au 31 décembre 2021

Le descriptif complet se trouve détaillé dans la note jointe

G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPÉRATION

Régions administratives : Ensemble des secteurs de Bretagne où la mulette perlière peut être trouvée

Départements :

Cantons :

Le descriptif complet se trouve détaillé dans la note jointe

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPÉRATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE *

Relâcher des animaux capturés Mesures de protection réglementaires
 Renforcement des populations de l'espèce Mesures contractuelles de gestion de l'espace

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée :

Le descriptif complet se trouve détaillé dans la note jointe

I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) : Rapports annuels des activités entrant dans le cadre du Plan régional d'action
 Comité de pilotage annuel

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser :

Le descriptif complet se trouve détaillé dans la note jointe

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à Brest le 18/05/2017

Votre signature 

19 rue de Goueshou - BP 62139
 29221 Brest Cedex 2
 tel. 02 98 49 07 18 - fax 02 98 49 95 80
 www.bretagne-vivante.org

sepb